



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 17 FEVRIER 2021

CONVOCAION DU 11 FEVRIER 2021

PRESIDENCE : Madame Virginie LUCOT-AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DELIBERATION N° 2021-30-2

INSTALLATION D'UN NOUVEAU DELEGUE – COLLEGE DEPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-et-un, le 17 février à 14 heures 30,
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen
sous la Présidence de Madame Virginie LUCOT-AVRIL, Présidente

Présents,

Collège départemental

CHAUVENSY Jean-Louis, CORITON Bastien, DE CINTRE Christine, HAUGUEL Martial, LUCOT-AVRIL Virginie, SINEAU-PATRY Cécile

Collège EPCI

BATUT Xavier, BEURAIN Jean-Marie, CHEMIN Jean-François, CORNU Pascal, COURSAULT Olivier, DELNOTT François, FLEURET Alain, GAILLON Jean-Marc, JEZEQUEL David, MINEL Dany, QUESADA Antonio, ROUSSEAU Jean-Nicolas, SAGOT Pascal, SERVAIS-PICORD Laurent, SOWYK Isabelle, VAVASSEUR Olivier

Représentés,

Collège Départemental

BAZILLE Alain donne pouvoir à LUCOT-AVRIL Virginie, COTTEREAU Chantal donne pouvoir à SINEAU-PATRY Cécile, COUTEY Guillaume donne pouvoir à CORITON Bastien

Excusés,

Collège Départemental

BERTRAND Nicolas, DEMAZURE Julien, LEFEBVRE Blandine, MARTIN Pascal, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, TRASSY-PAILLOGUES Alfred

Collège EPCI

DE CONIHOUT Olivier, DEMAZIERES Mario, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER Jean-Michel, TERNISIEN Rémy

Absents,

Collège Départemental

ALLAIS Sophie, LE VERN Marie, LORAND-PASQUIER Yvette, ROULY Nicolas, VIEUBLE Nacéra

Collège EPCI

BENARD Daniel, CANU Emile, DELAUNAY Myriam, ELIE Céline, FOUCHE Gérard, GENDRON Bruno, GRANDSIRE Bruno, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, LOUVEL Thierry, PAYEN Jean-François, VASSARD Hervé, VASSET Laurent

Secrétaire de séance : DELNOTT François

Le quorum étant atteint,

Le Comité syndical,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu le règlement intérieur du Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique,

Vu la délibération n°2020-28-1.3 du 6 octobre 2020 actant la composition de la Commission d'Appel d'Offres de Seine-Maritime Numérique,

Vu la délibération n°2020-28-1.4 du 6 octobre 2020 actant la composition de la Commission de Délégation de Service Public de Seine-Maritime Numérique,

Vu la délibération n°3.5 du 16 novembre 2020 de la Commission Permanente du Département de la Seine-Maritime désignant Monsieur Julien Demazure en remplacement de Monsieur Patrick Chauvet,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2021-30-2 de Madame la Présidente,

Considérant que le quorum est atteint,

Après en avoir délibéré,

Vote à main levée, à l'unanimité,

- Procède à l'installation de Monsieur Julien DEMAZURE en qualité de délégué titulaire du Conseil Départemental de la Seine-Maritime au sein des instances de Seine-Maritime Numérique.
- Procède à la nomination de Monsieur Julien DEMAZURE au sein de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) du Syndicat, en qualité de membre suppléant.

SEINE-MARITIME
NUMÉRIQUE

La Présidente

de Seine-Maritime Numérique



Virginie LUCOT-AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	12	6
Nombre de membres représentés	0	3
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.6
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.4

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/

Affiché le : - 9 MARS 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20210217-2021-30-2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2021



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 17 FEVRIER 2021

CONVOCATION DU 11 FEVRIER 2021

PRESIDENCE : Madame Virginie LUCOT-AVRIL, Présidente du Syndicat Mixte

DELIBERATION N° 2021-30-3

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

L'an deux mille vingt et un, le 17 février à 14 heures trente minutes,
Le Comité syndical légalement convoqué s'est réuni à Rouen
sous la Présidence de Madame Virginie LUCOT-AVRIL, Présidente

Présents,

Collège départemental

CHAUVENSY Jean-Louis, CORITON Bastien, DE CINTRE Christine, HAUGUEL Martial, LUCOT-AVRIL Virginie, SINEAU-PATRY Cécile

Collège EPCI

BATUT Xavier, BEURAIN Jean-Marie, CHEMIN Jean-François, CORNU Pascal, COURSAULT Olivier, DELNOTT François, FLEURET Alain, GAILLON Jean-Marc, JEZEQUEL David, MINEL Dany, QUESADA Antonio, ROUSSEAU Jean-Nicolas, SAGOT Pascal, SERVAIS-PICORD Laurent, SOWYK Isabelle, VAVASSEUR Olivier

Représentés,

Collège Départemental

BAZILLE Alain donne pouvoir à LUCOT-AVRIL Virginie, COTTEREAU Chantal donne pouvoir à SINEAU-PATRY Cécile, COUTEY Guillaume donne pouvoir à CORITON Bastien

Excusés,

Collège Départemental

BERTRAND Nicolas, DEMAZURE Julien, LEFEBVRE Blandine, MARTIN Pascal, THIBAUDEAU-RAINOT Florence, TRASSY-PAILLOGUES Alfred

Collège EPCI

DE CONIHOUT Olivier, DEMAZIERES Mario, MARCHANI Abdelkrim, MAUGER Jean-Michel, TERNISIEN Rémy

Absents,

Collège Départemental

ALLAIS Sophie, LE VERN Marie, LORAND-PASQUIER Yvette, ROULY Nicolas, VIEUBLE Nacéra

Collège EPCI

BENARD Daniel, CANU Emile, DELAUNAY Myriam, ELIE Céline, FOUCHE Gérard, GENDRON Bruno, GRANDSIRE Bruno, LEFEBVRE François, LEMESLE Jean-François, LOUVEL Thierry, PAYEN Jean-François, VASSARD Hervé, VASSET Laurent

Secrétaire de séance : DELNOTT François

Le quorum étant atteint,

Le Comité syndical,

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral de création de Seine-Maritime Numérique en date du 16 janvier 2014 modifié,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Seine-Maritime Numérique,

Vu le Règlement intérieur de Seine-Maritime Numérique,

Considérant que le quorum est atteint,

Après avoir eu communication préalable du rapport n°2021-30-3 de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré,

Vote à main levée, à l'unanimité,

- Prend acte des orientations présentées lors du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021.

La Présidente
de Seine-Maritime Numérique

Virginie LUCOT-AVRIL

Nombre de présents lors du vote :	Collège EPCI	Collège Départemental
Nombre de présents lors du vote	12	6
Nombre de membres représentés	0	3
Nombre de suffrage par délégué compétence obligatoire	1	1.6
Nombre de suffrage par délégué compétence facultative	1	1.4

VOTES	
Nombre de voix « pour »	unanimité
Nombre de voix « contre »	/
Abstentions	/

Affiché le : **- 9 MARS 2021**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200045060-20210217-2021-30-3-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2021